

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
20 juillet 2018

---

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 221 (Rect)

présenté par  
M. Hetzel

-----

**ARTICLE 10**

Supprimer les alinéas 19 et 20.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le fait de permettre aux élèves d'effectuer des périodes d'observation d'une journée est irréaliste. Quel chef d'entreprise mobilisera temps et moyens (en matière d'accompagnement et de sécurité) pour faire découvrir son entreprise à un élève le temps d'une journée ? Il s'agit au mieux d'une mesure permettant de mobiliser un réseau existant. Il est donc proposé de supprimer ce dispositif.